

Société | Des balades gourmandes sur le Lac de Causse en bateau sans permis pour le printemps



Sébastien Rieger, Corrèzien d'adoption, amateur d'espaces naturels et d'activités de pleine nature, souhaite proposer d'ici le printemps à la location des bateaux électriques sans permis, équipé d'un barbecue, avec tout le confort d'un restaurant cosy. Son terrain de jeux, serait le lac de Causse en Corrèze, un site naturel de 84 ha. Véritable terrain d'entraînement pour les passionnés d'activités de plein air, ce lieu de référence des amateurs de tourisme de pleine nature, sportifs amateurs ou confirmés. Pour ce projet Sébastien Rieger fait appel aux dons.

"Le concept que je souhaite développer n'existe pas en France, mais il est présent à Dubai, en Martinique, en Allemagne. Il s'inscrit dans un projet de tourisme durable", explique Sébastien Rieger, ce lorrain tombé amoureux de la Corrèze où il vit depuis dix ans. Son but est de proposer, d'ici le printemps, à la location des bateaux électriques sans permis, équipés d'un barbecue, avec tout le confort d'un restaurant cosy. Ces promenades se dérouleraient sur le lac de Causse, situé à la limite des départements de la Dordogne et du Lot. Toute l'année, ce site naturel permet la pratique de nombreux loisirs nautiques : baignade surveillée en juillet et août, planche à voile, aviron, canoë-kayak, stand up paddle, surf-bike, randonnée.

"Le contexte sanitaire que nous vivons depuis presque deux ans a des incidences sur notre façon de concevoir nos activités de loisirs et nos sorties. Les gens ont beaucoup moins la possibilité de voyager, et depuis le covid, les activités de pleine nature et le tourisme vert ont le vent en poupe. Les bateaux électriques que je souhaite proposer à la location auraient la forme d'un donuts d'où le nom du projet. Chaque embarcation sans permis est équipée d'un barbecue, d'un bac à glaçon et l'idée est chaque client puisse passer un après-midi ou une journée de détente à bord, en famille ou entre amis. Les gens ont envie de se retrouver" poursuit le concepteur du projet, qui s'apprête à créer son entreprise d'ici la fin du mois. Sébastien Rieger, sur le site Corrèzien qui serait une vitrine, souhaite débiter avec deux embarcations, une de six places et la seconde de dix places.

Plusieurs formules envisagées

Sébastien Rieger a déjà réfléchi à différentes formules, à la fois pour une clientèle de particuliers, par exemple des familles qui veulent passer un moment agréable et aussi des entreprises, pour des déjeuners d'affaires. "Cela peut

être un anniversaire, un duo en amoureux, un moment convivial autour d'un barbecue, un déjeuner, ou un dîner, les clients auront le choix entre une formule de location simple (à partir de 250 euros pour six personnes, trois heures) ou des programmes repas. L'idée est de s'adapter aux desideratas du client, nous élaborons des programmes sur-mesure à la demande. Pour les repas, nous travaillerons en étroite collaboration avec les commerçants et artisans du secteur, des communes voisines. Notre volonté est contribuer au développement de l'économie locale".

Sébastien Rieger a déjà créé les marques Loung'Boat et Loung'Boat Brive, concept qu'il souhaite essaimer à terme. A l'issue de la première année, il voudrait créer un emploi. Pour lancer l'activité, il a fait appel au financement participatif pour investir dans les deux premières embarcations. Ce projet est soutenu par la BPI et l'association Airelles et Brives Tourisme, qui voit d'un bon oeil cette initiative.



Claude-Hélène Yvard

*Crédit Photo : S.R
Publié sur aqui.fr le 07/01/2022*

[Url de cet article](#)